

**REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU DIPLOME
D'ÉTAT SUPERIEUR DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
SPÉCIALITÉ « PERFORMANCE SPORTIVE » MENTION « FOOTBALL »**

Un certain nombre d'appellations ont aujourd'hui cours pour qualifier le titulaire du DESJEPS spécialité « performance sportive » mention « football » : directeur sportif, directeur technique, cadre technique, entraîneur supérieur de football.
Les activités professionnelles du titulaire de ce diplôme s'exercent dans le cadre d'associations sportives affiliées à la Fédération française de football, d'entreprises du secteur sportif professionnel ou dans le cadre de la fonction publique territoriale ou d'Etat.

<p>REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i></p>	<p>REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i></p>	<p align="center">REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p> <p>Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 1 et 2 sont définies à l'article A 212-57 du code du sport. Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 3 et 4 sont définies à l'annexe II du présent arrêté.</p>	
		<p>MODALITES D'EVALUATION</p>	<p>CRITERES D'EVALUATION</p>
<p>UC 1 - Construire la stratégie d'une organisation du secteur</p>			
<p>Conception du projet de la structure</p> <p>Préparation du projet stratégique de performance en football</p> <p>Formalisation d'un projet de développement en football</p> <p>Partage d'analyses stratégiques avec les instances dirigeantes</p> <p>Elaboration de la stratégie de mise en œuvre du projet de développement</p> <p>Organisation de la mise en œuvre des actions partenariales dans le domaine du football.</p>	<p>C 1.1 - Préparer la prise de décision</p> <p>C 1.2 - Elaborer un projet de développement</p> <p>C 1.3 - Mobiliser les instances dirigeantes élues.</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la production d'un document analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de performance sportive en football. - d'une soutenance orale suivie d'un entretien. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organise une veille en termes d'information dans le champ d'intervention de l'organisation dans le cadre de réseaux professionnels, - Analyse les caractéristiques économiques, sociales, politiques et culturelles de son territoire - Analyse l'impact des politiques publiques sur l'activité du club ou de la structure de football - Formalise des diagnostics stratégiques pour les élus du club ou de la structure de football - Veille au respect des objectifs, des valeurs et des méthodes du club ou de la structure de football dans une perspective éducative - Mobilise les ressources interne dans la préparation d'un projet de développement - Anime une démarche d'ingénierie de projet

<p>Pilotage des actions de relation publiques dans le domaine du football.</p> <p>Vérification de la mise en œuvre des procédures administratives au sein de la direction sportive</p>			<ul style="list-style-type: none"> - Formalise un projet de développement - Elabore des dossiers de financement - Transmet l'information nécessaire à la prise de décision -Expose les alternatives stratégiques aux instances dirigeantes -Prépare les travaux des assemblées décisionnelles.
--	--	--	---

UC 2 - Gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur

<p>Direction d'une structure</p> <p>Accompagnement de l'équipe dans l'analyse de son organisation de travail ;</p> <p>Prescription des organisations de travail des équipes</p> <p>Négociation du plan de formation du personnel ;</p> <p>Surveillance du respect des différents protocoles de travail établis ;</p> <p>Définition du fonctionnement financier de la direction sportive en football;</p> <p>Analyse du compte de résultats et du bilan annuel</p> <p>Evaluation de la pertinence du fonctionnement administratif de la direction sportive e football;</p> <p>Organisation des différentes délégations.</p> <p>Conduite de l'évaluation du système de travail.</p>	<p>C 2.1 - Gérer les ressources humaines d'une organisation du secteur</p> <p>C 2.2 - Gérer les ressources financières d'une organisation du secteur</p> <p>C 2.3 - Rendre compte de la mise en œuvre de la délégation</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la production d'un document analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de performance sportive en football. -une soutenance orale suivie d'un entretien. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conçoit une stratégie de développement des ressources humaines -Anticipe l'évolution des besoins en personnel -Négocie le plan de formation du personnel - Gère les relations sociales au sein du club ou de la structure de football - Contrôle la gestion administrative du personnel -Procède à l'évaluation des personnels -Etablit les budgets prévisionnels et les dossiers de financement - Organise le fonctionnement financier du club ou de la structure de football - Négocie avec les prestataires du club ou de la structure de football - Contrôle les différentes procédures d'exécution budgétaire -Evalue la pertinence des modes de fonctionnement du club ou de la structure de football - Explique les écarts constatés entre les résultats et les objectifs fixés - Elabore des propositions d'évolutions possibles.
--	--	--	--

UC 3 - Diriger un système d'entraînement en football

<p>Encadrer des activités complexes d'entraînement et de formation</p> <p>Pilotage du système de l'entraînement en football ;</p> <p>Organisation du système de l'entraînement en football ;</p> <p>Evaluation du système d'entraînement en football ;</p> <p>Observation de la performance des autres joueurs pendant la compétition en football;</p> <p>Observation de la performance des autres équipes pendant la compétition en football;</p> <p>Organisation des échanges de pratique avec une équipe technique en football.</p> <p>Encadrement de stagiaires dans le cadre de formation de formateurs en football.</p> <p>Réalisation de comptes rendus et de bilans pédagogiques.</p>	<p>C 3.1 - Concevoir le plan de performance sportive en football</p> <p>C 3.2 - Planifier la préparation de la performance sportive en football</p> <p>C 3.3 -Accompagner l'athlète vers l'optimisation de la performance en football</p> <p>C 3.4 - Conduire l'évaluation du projet de la performance en football</p> <p>C 3.5 - Organiser des actions formatives dans le cadre des réseaux professionnels en football</p>	<p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <p>- une mise en situation professionnelle composée de deux modalités :</p> <p>a. un exposé suivi d'un entretien à partir d'un montage vidéo réalisé par le candidat.</p> <p>b. la direction et l'animation d'une séance d'entraînement suivie d'un entretien.</p> <p>- une action de formation de formateurs :</p> <p>a. la production d'un document présentant une action de formation de formateurs.</p> <p>b. une présentation orale de l'action de formation suivie d'un entretien.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse les facteurs de la performance sportive en football - Définit les objectifs de performance à court, moyen et long terme en football - Choisit les indicateurs de réussite intermédiaire - Définit une politique de détection des jeunes joueurs de football - Organise les échanges de pratique avec une équipe technique de football - Organise la cohérence entre les différents temps de la préparation de la performance sportive en football - Définit les axes de la préparation physique des joueurs de football - Définit les axes de la préparation mentale des joueurs de football - Conçoit une politique de suivi social et professionnel des joueurs de football - Dirige l'entraînement en football - Veille au respect des différents protocoles de travail établis - Encadre les joueurs de football dans le cadre de la compétition - Analyse le comportement des joueurs de football pendant la compétition - Met en œuvre des médiations d'ordre stratégique, technique, physique ou relationnel - Gère la relation avec les médias - Formalise les bilans sportifs en football - Analyse les écarts constatés entre les résultats et les objectifs fixés - Propose aux instances dirigeantes de nouvelles
--	---	--	---

			<p>perspectives de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> - conçoit des actions de formation adaptées aux besoins des réseaux professionnels du club ou de la structure de football - Coordonne la mise en œuvre des actions de formation décidées - Anime des actions de formation en football - Participe aux échanges professionnels dans le cadre de formation de formateurs en football -Evaluer des actions de formations en football
--	--	--	--

UC 4 - Encadrer le football en sécurité

<p>Encadrement de pratiquants confirmés en football en sécurité</p> <p>Encadrement du football en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers</p> <p>Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité football</p> <p>Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en football</p>	<p>C 4.1 - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en football</p> <p>C 4.2 - Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants en football</p> <p>C 4.3 - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en football</p>	<p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la production d'un document analysant la prise en compte des aspects de santé dans son projet d'entraînement et la prise en compte des aspects de santé dans le club ou la structure de football. -une présentation orale suivie d'un entretien. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Evalue les risques objectifs liés à la pratique du football - Evalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique en football - Expliciter les différents éléments de la démonstration technique - Evalue les risques objectifs liés au football pour le joueur - Anticipe les risques potentiels pour le joueur - Maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident - Evalue les risques objectifs liés au contexte de pratique - Anticipe les risques juridiques liés à la pratique du football et au milieu dans lequel il se pratique - Assure la sécurité passive des équipements - Agit en cas de maltraitance des mineurs
--	---	--	--